



INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 1 : Subvention

Appui à l'insertion des jeunes

MTIP/ANAPEC/CNSS

Offre :
programme IDMAJ (stagiaires)

Objet :
Appuyer l'insertion des jeunes diplômés

Eligibilité : Chercheurs d'emploi diplômés, inscrits à l'ANAPEC

Descriptif :
Prise en charge de l'AMO, des charges sociales des stagiaires pendant 24 mois, en vue de favoriser leur insertion dans le milieu professionnel

Condition :
Signature contrat stage-insertion validé par l'ANAPEC, contrat de travail pour bénéficiaire des avantages de la prise en charge et recrutement d'au moins 60 % des personnes ayant accompli le stage

Cycle de vie :
Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Exploitation, Développement/Croissance et autres

Finalité :
Ressources humaines

Contact :
Par l'intermédiaire des agences du réseau de la CNSS ou de l'ANAPEC



scannez le code qr